

Egypte - OLP : les raisons d'une crise

Un journaliste américain me demandait dans la grande salle du Club des Pins, le deuxième jour de la convocation du Conseil national palestinien à Alger : « *Que pensez-vous être l'élément le plus significatif de ce congrès ?* Je lui répondais : « *Le fait qu'on ait ici à la fois Georges Habache et Taha al-Farnaouani, représentant du ministère égyptien des affaires étrangères !* »

Il est de coutume que les Egyptiens soient nombreux aux conseils nationaux palestiniens. Arafat a toujours voulu qu'il en soit ainsi. Façon de signaler l'importance de l'Egypte sur l'échiquier politique du Proche-Orient. Mais il avait été question, depuis la rupture avec Le Caire, de représentants de divers courants égyptiens d'opposition, particulièrement ceux qui avaient été critiques envers la politique de Sadate, qui avaient manifesté leur réprobation des accords de Camp David et du traité de paix séparée avec Israël. Le fait nouveau à la réunion d'Alger, ce n'était pas seulement la réconciliation palestinienne, la réintégration au sein du CNP du FDLP et du FPLP, symbole de cette réconciliation, mais aussi que celle-ci se faisait simultanément avec l'extension de la représentation égyptienne au point d'inclure une délégation égyptienne gouvernementale. Par surcroît, l'Egypte officielle était présente à un moment où Syriens et Jordaniens boycottaient la réunion.

Mais comme les événements ultérieurs l'ont montré, il semble qu'il ne s'agissait là que d'une illusion. La remarque que j'avais faite au journaliste américain se révélait erronée. Un Conseil national palestinien où se trouveraient à la fois un Habache et un Farnaouani ne pouvait toujours pas avoir lieu, quelle qu'ait pu être la bonne disposition des uns et des autres. Bien que les instances de l'OLP responsables de formuler les résolutions du Conseil aient consulté Farnaouani au

préalable sur la formule propre à l'Égypte et que ce dernier l'ait personnellement avalisée, il était brutalement rappelé au Caire en signe de protestation contre cette formule aussitôt qu'elle y fut connue. Une campagne virulente anti-palestinienne était orchestrée dans la presse semi-officielle égyptienne. Dans l'hebdomadaire *Akhbar-el-Yom* du 25 avril 1987, un éditorial du rédacteur en chef, Ibrahim Sa'da s'en prenait violemment à la présence palestinienne en Égypte (!) et pas seulement à l'OLP. Selon Sa'da, les Palestiniens ont abusé de l'hospitalité des Égyptiens. C'est à cause d'eux que l'Égypte est actuellement en ruines. Sous Nasser, la bourgeoisie d'affaires palestinienne jouissait en Égypte de privilèges et d'exemptions dont ne jouissait pas leur contrepartie autochtone, accablée par les mesures socialistes !

Avant même que le CNP eut terminé ses travaux, des ordres étaient donnés pour fermer les bureaux de l'OLP, du Fath, et de tout autre organisation affiliée au Caire, à Alexandrie, à Zagazig. On saura plus tard qu'il aura surtout été question des bureaux de caractère officiel, dotés de fonctions politiques, ou ayant affaire avec la presse. On ne touchait pas à l'hôpital du Croissant-Rouge palestinien, aux organisations de la Femme et des Ouvriers palestiniens, aux activités palestiniennes en Égypte ayant un caractère humanitaire. Mais, fondamentalement, il s'agissait d'une rupture politique avec l'OLP, dont la signification n'était pas estompée par les efforts des uns et des autres pour en adoucir les effets.

Menaces

Dès avant la convocation du CNP, des menaces avaient été proférées au Caire, d'abord dans des réunions en vase clos, puis la presse laissait filtrer que le président Moubarak ne tolérerait pas que le gouvernement égyptien soit encore une fois frappé d'ostracisme, et que toute tentative d'opposer « *le régime égyptien* » aux « *forces nationales égyptiennes* » porterait un grave préjudice aux rapports du Caire avec l'OLP. L'avertissement, aux yeux de Moubarak, était d'autant plus justifié que l'Égypte, contrairement à nombre d'autres États arabes, jouit d'un « *régime démocratique* », et dans lequel on ne peut supposer que sa politique soit contraire à celle des « *forces nationales* ». C'est peut-être parce qu'Arafat appréhendait un tel argument qu'il a insisté pour que l'Égypte soit représentée, non seulement par ses « *forces nationales* », mais aussi par une délégation gouvernementale.

Or, depuis les toutes premières séances du CNP, les dirigeants du Fath avaient fait savoir à nombre de personnalités égyptiennes présentes qu'il n'était pas certain que l'arrivée à Alger d'une délégation gouvernementale égyptienne avait dissipé tout malentendu, et qu'ils se croyaient en droit d'espérer que Le Caire manifesterait d'avantage de compréhension à leur égard, d'autant plus que la réunification de l'OLP se faisait au détriment de ses rapports non seulement avec Amman,

étant donné que l'abrogation officielle de l'accord jordano-palestinien était une condition sine qua non de cette réunification, mais aussi avec Damas.

Le Fath partait de la supposition qu'il n'y avait aucune raison de croire que Moubarak verrait cette réunification d'un œil défavorable, non seulement parce qu'il s'agissait là d'une aspiration légitime des Palestiniens, mais surtout parce qu'une telle réunification était une condition nécessaire, sinon suffisante, de la crédibilité de l'OLP en tant que représentant unique et légitime des Palestiniens dans toute éventuelle négociation de paix. Par surcroît, tant que l'OLP demeurait divisée, le défi porté à Arafat, en tant qu'unique interlocuteur palestinien valable, viendrait moins d'une gauche palestinienne plus intransigeante que d'éléments à sa droite ne cherchant même pas à se réclamer de l'OLP et qui seraient préférés des Israéliens et des Jordaniens, ce qui, en définitive, ne ferait pas le jeu du président égyptien.

En effet, le soutien de Moubarak à l'OLP n'a jamais dépassé celui qu'il apporte à la personne d'Arafat. En fait, il s'agirait plutôt de la ligne d'Arafat, que Moubarak a toujours décrite comme « réaliste » et « modérée », que son titre en tant que dirigeant « légitime » de la centrale palestinienne. Cette distinction est importante. Elle signifie que Moubarak ne considère pas nécessairement comme positive une réunification des factions palestiniennes propre à rendre l'OLP plus intransigeante. Mais irait-il jusqu'à considérer une négociation de paix ne comportant aucun représentant de l'OLP, pas même Arafat, comme un moindre mal, si la seule alternative était le blocage de cette négociation dû à l'intransigeance d'une OLP réunifiée ? En d'autres termes, le danger principal pour Moubarak proviendrait-il davantage des éléments intransigeants de l'OLP plutôt que des Palestiniens de droite dont se servent Israël et la Jordanie comme alibi ?

Une question alors s'impose : s'agit-il là d'une analyse « réaliste » et objective des données actuelles du problème palestinien ou, tout simplement, d'une appréciation déterminée au premier chef par les conditions propres, subjectives, du régime moubarakien ?

Le vice de Camp David : est-ce seulement son volet palestinien ?

Il n'a jamais été question pour Moubarak de renoncer aux accords de Camp David. Mais, à ses yeux, leur soutien se justifiait exclusivement dans la mesure où ils garantissaient le retrait israélien du Sinaï. Les négociations entamées à la suite de leur signature sur « l'autonomie palestinienne » avaient été un échec complet, prouvant qu'ils n'étaient nullement en mesure de déboucher sur une solution satisfaisante du problème palestinien.

Parce que Moubarak pouvait se réclamer du droit souverain de l'Égypte d'être seule compétente pour décider des moyens par lesquels elle recouvrerait les territoires qu'elle avait perdus, il a toujours voulu considérer que c'était le volet palestinien et non pas le volet égyptien des accords de Camp David qui tenait lieu d'obstacle à une réouverture de l'Égypte sur le monde arabe. En vue de faciliter

cette réouverture, Moubarak avait à plus d'une reprise outrepassé les accords en déclarant qu'il soutenait le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, même s'il ne s'est jamais engagé à lui reconnaître le droit à un Etat indépendant. Il a récemment rappelé qu'il avait failli compromettre le retrait israélien du Sinaï parce qu'il avait refusé de signer, au moment le plus critique de ce retrait, une déclaration d'intentions exigée par Israël, réaffirmant l'engagement des deux parties à respecter les clauses de ces accords concernant le problème palestinien. Ces clauses, on s'en souvient, avaient avalisé la formule de Carter qui ne reconnaissait aux Palestiniens que le droit de « *participer à la détermination de leur avenir* », attribuant ainsi à d'autres parties, notamment à Israël, à la Jordanie et à l'Égypte, le droit d'intervenir dans leurs affaires intérieures. Parce qu'Israël était seul à occuper leurs territoires, ceci revenait à lui reconnaître un droit de veto sur tout ce qui concernait une solution de la question palestinienne.

C'est surtout à cause des vicissitudes qu'Arafat devait connaître avec ses partenaires du Front du refus, notamment avec le président syrien Hafez el-Assad, que Moubarak a pu reprendre le dialogue avec le dirigeant palestinien. Moubarak avait intercédé auprès des Israéliens pour que ces derniers n'interceptent pas, en mer Rouge, le convoi de commandos palestiniens évacuant Tripoli au lendemain du siège que le régime syrien imposait aux partisans d'Arafat dans la capitale du Nord-Liban, à la suite de leur retrait de Beyrouth sous la pression de l'encerclement israélien. C'est dans ces circonstances qu'Arafat faisait sa première visite au Caire depuis celle, début novembre 1977, où, placé bien en vue au premier rang de l'Assemblée du peuple égyptien, Sadate l'avait invité à écouter le fameux discours au cours duquel il surprenait le monde entier en annonçant, pour la première fois, qu'il était prêt à visiter Israël !

Or tant le différend d'Arafat avec Assad que sa réconciliation avec Moubarak ont longtemps été l'objet d'âpres débats entre les diverses factions de la centrale palestinienne. Si ces débats révélaient des prises de positions inconciliables au point de provoquer de graves brèches entamant l'unité même de l'OLP, c'était, aux yeux de Moubarak, à cause d'ingérences dans les affaires palestiniennes de parties qui leur étaient étrangères, notamment, l'intervention de certains Etats arabes et au premier chef celle de la Syrie. Moubarak reprochait à Arafat d'avoir accepté que la réconciliation palestinienne se soit faite, comme les résolutions du CNP l'établissaient, de façon à ménager Damas au détriment des rapports qu'il avait établis avec Le Caire. Ceci lui était d'autant plus incompréhensible, voire répréhensible, que c'était le régime de Damas et non pas celui du Caire qui assumait la responsabilité, ouvertement dénoncée à plus d'une reprise par Arafat lui-même, du carnage des Palestiniens dans les camps du Liban.

Moubarak a même peut-être été jusqu'à se poser la question : dans quelle mesure le langage discriminatoire injustifié à l'égard du Caire des résolutions du CNP ne trahissait-il pas une inféodation de l'OLP réunifiée au régime de Damas, voire une éventuelle connivence avec Assad qui a ouvertement exprimé le désir

que Le Caire, ayant réglé son problème avec Israël, soit exclu de la prochaine conférence internationale sur le Proche-Orient ?

L'affaire « Achile-Lauro »

Mais il est difficile d'attribuer l'insistance de Moubarak à maintenir sa brouille avec l'OLP à des manquements uniquement imputables à la partie palestinienne. Depuis l'interception par la chasse américaine de l'avion égyptien transportant à l'état-major de l'OLP à Tunis les ravisseurs du paquebot italien *Achile-Lauro*, Moubarak, de son côté, a été obligé de réduire le soutien qu'antérieurement il avait apporté à la cause palestinienne. L'interception de l'avion, acte ouvertement hostile et agressif à l'égard d'un Etat que Washington prétend traiter en ami, intimait à Moubarak qu'aux yeux de l'Administration Reagan, et pas seulement des Israéliens, il ne lui était pas permis de remettre à la justice de l'OLP un commando palestinien qui, pour se disculper d'avoir saisi le paquebot, prétendait que son objectif initial avait été d'entreprendre un acte de sabotage en Palestine occupée. Les accords de Camp David stipulaient explicitement que les parties contractantes n'abriteraient pas des activités subversives menées par des tiers contre l'une d'entre elles. Ceci n'avait nullement engagé Israël à s'abstenir de mener des raids qu'il décrivait comme « *préventifs* » contre d'autres Etats arabes, notamment le Liban, l'Irak et la Tunisie, mais, par contre, engageait l'Egypte à ne pas protéger le commando palestinien. A la rigueur, les visites au Caire d'Arafat étaient tolérées dans la mesure où, à l'occasion de l'une d'entre elles, il dénonçait le terrorisme dans une déclaration conjointe avec Moubarak, ou encore dans la mesure où les relations avec Le Caire pavaient la voie à un accord avec la Jordanie. Mais Washington intervenait brutalement quand les rapports du Caire avec l'OLP outrepassaient ces limites. Moubarak subissait l'humiliation de l'interception de l'avion égyptien sans pouvoir réagir. Depuis cet acte de piraterie, son champ de manœuvre était encore davantage réduit par la dégradation de la situation économique de l'Egypte, notamment à cause des obligations qu'imposaient les échéances de sa dette extérieure qui, en 1986, prenaient une tournure dramatique avec l'effondrement mondial des prix du pétrole. Le différend avec Israël concernant l'enclave de Taba était précipitamment réglé et Pérès reçu à Alexandrie, non seulement en vue d'améliorer la cote du Caire auprès de Washington, mais aussi dans l'espoir de voir Pérès intercéder auprès des Américains pour pourvoir aux besoins pressants de l'économie égyptienne. Une telle dépendance à l'égard de Washington et de Tel-Aviv constituait un élément purement négatif dans toute tentative d'améliorer les rapports du Caire avec l'OLP.